



## **Réforme de la PAC : Bio Nouvelle-Aquitaine demande que les fonds bio restent à la bio**

Alors que le ministère de l'Agriculture doit présenter d'ici fin mai à la Commission européenne la révision du Plan Stratégique National (PSN) qui encadre les aides PAC, Bio Nouvelle-Aquitaine s'inquiète du manque de transparence sur les arbitrages budgétaires à venir. À ce jour, aucun scénario n'a été communiqué aux acteurs du secteur, et les premières orientations connues laissent craindre une réaffectation des fonds initialement dédiés à la bio vers d'autres usages.

### **L'agriculture biologique toujours pénalisée d'une vision à court terme**

Dans un contexte où la dynamique de conversion est à l'arrêt et les surfaces bio reculent, plus de 250 millions d'euros d'aides à la conversion n'ont pas été dépensés à l'échelle nationale. Ce reliquat pourrait dépasser un milliard d'euros d'ici 2027. Pourtant, au lieu de le mobiliser pour relancer une filière fragilisée par la crise, le gouvernement prévoit de ne réorienter qu'une part infime de cette enveloppe.

### **Ne pas soutenir la bio aujourd'hui, c'est sacrifier une transition agricole indispensable.**

Dans plusieurs régions, y compris en Nouvelle-Aquitaine, la commissions régionale agro-environnementale et climatique (CRAEC) proposent de réaffecter ces crédits aux budgets d'équipements agricoles ou à la gestion de la prédation, sans prioriser la bio. Cette logique détourne les aides des objectifs initiaux et met en péril les fermes bio.

Pour notre réseau, cette approche est une régression environnementale inacceptable, contraire aux engagements européens de la France et à la cohérence attendue des politiques publiques.

### **100% du reliquat bio doit être reversé aux fermes bio**

Aux côtés de la FNAB, Bio Nouvelle-Aquitaine exige que 100 % du reliquat bio de la PAC soit reversé aux fermes engagées en agriculture biologique pour soutenir durablement la transition agroécologique.

Nous appelons l'État et les collectivités à :

- Revaloriser l'écorégime bio à 145 €/ha/an
- Porter le crédit d'impôt bio à 6 000 €/an jusqu'à la fin de la programmation PAC
- Garantir un bonus bio régional systématique en cas de redéploiement des crédits conversion vers les investissements (PCAIE)
- Mettre en place un Paiement pour Services Environnementaux (PSE) bio cumulable avec les autres dispositifs



***“L’argent de la bio doit rester à la bio, toute autre réaffectation des reliquats de conversion serait un acte politique lourd de sens, aux conséquences désastreuses sur la santé des français(es).” conclut Guy Moreau, notre Président.***

En Nouvelle-Aquitaine, près de 10 000 fermes bio structurent nos territoires, génèrent de l’emploi local et préservent les ressources naturelles. Les laisser sans soutien, c’est abandonner un levier clé de résilience face aux crises agricoles, climatiques et sociales.

**Bio Nouvelle-Aquitaine restera mobilisée dans les prochaines semaines pour faire entendre la voix des producteurs bio de la région et exiger des engagements concrets de l’État.**

### À propos de bio Nouvelle-Aquitaine

La Fédération Régionale d’Agriculture Biologique Nouvelle-Aquitaine, agit pour le développement d’une agriculture et d’une alimentation d’intérêt général, la création de valeurs économiques, environnementales et sociales au sein de nos territoires.

Alliance des producteurs bio, des professionnels engagés, des acteurs institutionnels, économiques et sociaux, nous œuvrons de la production à la consommation pour promouvoir l’AB et toutes ses filières.

